

APPEL À CANDIDATURE

Bruxelles, 8/06/2021

Nous vous informons que nous lançons une procédure d'engagement, également accessible aux demandes de changement d'attributions, de fonction et/ou de cours à conférer :

Charge : 15 heures à conférer sur le 2ème quadrimestre de l'année académique¹

Campus/Domaine : IESSID / Sciences politiques et sociales

Section : Bachelier de spécialisation en Travail psychosocial en santé mentale

Fonction : Maître-assistant-e

Cours à conférer : Psychologie ou Service social ou Sciences biomédicales ou Sciences sociales (avec une expertise attendue dans le secteur de la santé mentale)

Intitulés des activités d'apprentissage : Travail en équipe pluridisciplinaire en psychiatrie et en santé mentale

Période : du 14 septembre 2021 au plus tard le 13 septembre 2022

Compétences/Capacités visées par l'activité d'apprentissage :

Compétence 2 - Etablir un projet d'intervention réaliste et réalisable avec la personne ou le groupe de personnes et le mettre en place

2.3 - Définir et mettre en place avec elle(s) ce projet d'intervention en tenant compte du mandat de l'intervenant, des attentes de la personne (ou des personnes) et du cadre institutionnel

2.6 - Evaluer le projet d'intervention avec tous les partenaires, y compris les patients eux-mêmes

Compétence 3 - Agir de façon éthique et se montrer responsable dans l'exercice de sa fonction

3.3 - Partager, dans son service et auprès des partenaires, ses décisions quant à l'accompagnement choisi

3.5 - Eviter toute forme de discrimination et de dévalorisation tant avec les patients, les collègues que les partenaires

Compétence 4 - S'engager dans un processus continu de développement professionnel

4.3 - Echanger avec les collègues quant à la pertinence de ses choix méthodologiques

¹ Notre bachelier de spécialisation en Travail psychosocial en santé mentale s'organise dans un horaire adapté. Les prestations pour ces activités d'apprentissage sont programmées les mardis entre 17h30 et 21h30.

Compétence 5 - Se questionner sur la santé mentale et sa place actuelle dans les politiques sociales et de santé
5.2 - Se relier à des partenaires dans l'objectif de pouvoir informer au mieux le patient et/ou son entourage

Contenus liés à l'activité d'apprentissage :

- Le travail en équipe : ses objectifs, son fonctionnement, ses défis
- L'équipe et l'éthique
- L'équipe en tant qu'outil thérapeutique, sa fonction de tiers
- Écueils dans le fonctionnement de l'équipe

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès de Monsieur Jean-Sébastien VANDENBUSSCHE, directeur des Domaines.

Les candidatures écrites doivent être adressées par courriel à Monsieur Jean-Sébastien VANDENBUSSCHE, jvandenbussche@he2b.be pour le 31 juillet 2021 au plus tard.

Les charges seront prioritairement données aux collègues qui n'atteindraient pas encore leur maximum horaire prévu par l'article 7 §2 du décret "charges et emplois" du 25 juillet 1996.

Les personnes qui ne sont pas membres du personnel de la Haute École doivent joindre un CV et une lettre de motivation.

Pour le Collège de direction,
Jean-Sébastien Vandenbussche